

## TERMES DE REFERENCE

**Évaluation des avantages environnementaux et économiques du remplacement des combustibles à base de fossiles par de la biomasse à base de vétiver dans le processus de distillation, cartographie génétique et organoleptique du vétiver haïtien**

**PROJET: VETIVER FORWARD: DIGITAL INNOVATION FOR A FAIR AND SUSTAINABLE VALUE CHAIN**

**AGENT D'EXECUTION:** Heifer International Haiti

**BAILLEURS:** Heifer International Haiti, IFF, IDB\_Lab, Caron

### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Heifer International est une Organisation Internationale Non Gouvernementale à but non lucratif qui travaille en Haïti dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage depuis plus de vingt (20) ans. À travers ses différents projets, elle vise à assurer une meilleure condition de vie des familles haïtiennes. La mission de Heifer International est de combattre la pauvreté et la faim par le biais d'un développement communautaire durable. Dans le cadre de l'exécution du projet vétiver Forward, dans le département du sud, dont le but est d'améliorer la chaîne de valeur du vétiver en renforçant la capacité de six coopératives de vétiver, Heifer désire recruter un consultant pour une étude sur l'utilisation de la biomasse de vétiver dans la production d'énergie pour remplacer le carburant.

Vétiver Forward est un partenariat entre IDB Lab et Heifer International Haïti, International Flavours and Fragrances and Perfums Caron pour promouvoir l'inclusion et améliorer la position des petits agriculteurs dans la chaîne de valeur. Le résultat attendu est l'augmentation des revenus des producteurs de vétiver en facilitant l'accès aux marchés de grande valeur, aux intrants, aux services techniques et à la formation commerciale.

Le projet adoptera une approche de chaîne de valeur en travaillant avec des acteurs clés le long de la chaîne, notamment Unicode SA («Unikode»), l'un des trois principaux distilleries du pays, et International Fragrances and Flavours («IFF»), le troisième plus grand arôme et Fragrance Company dans le monde et l'un des principaux acheteurs de vétiver haïtien. Ensemble, les acteurs favoriseront l'accès direct aux marchés pour les agriculteurs, amélioreront la qualité et la productivité grâce à l'assistance technique et aux services de vulgarisation, amélioreront les capacités intelligentes face au climat pour une production durable et se concentreront sur l'amélioration de la qualité et de l'image de marque du vétiver haïtien afin qu'il maintienne sa position sur le marché mondial.

Les bénéficiaires de ce projet seront au nombre de 3 000 producteurs de vétiver et 6 coopératives dans les communautés de Port-Salut, Cavaillon et les Cayes dans le département du Sud d'Haïti. En vue de renforcer la capacité des coopératives et de les aider dans l'atteinte de ces résultats, le projet de concert avec la coopérative désire recruter un assistant un gestionnaire.

Dans ces conditions, Heifer International lance l'appel aux compétences d'un Consultant pouvant fournir les prestations décrites dans les présents Termes de Référence. Le consultant recherché travaillera sous la supervision du Directeur de Programme en charge du Projet Vétiver Forward.

## **II. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION**

L'objectif de cette consultation vise à vérifier techniquement, économiquement et environnementalement, la faisabilité et les bénéfices du remplacement du gaz par une énergie produites à la base de biomasse de vétiver dans la production de l'huile de vétiver tout en testant les Nouvelles qualités organoleptiques.

Faire un état-des-lieux complet et rigoureux du de l'utilisation de la biomasse de vétiver dans la zone métropolitaine du sud pour la transformation de la biomasse de vétiver en énergie analyse des initiatives existantes dans la filière et recommandations.

## **III. RESPONSABILITES ET TACHES SPECIFIQUES**

- Sous la supervision du Directeur de Programme, le Consultant devra :
- Prendre connaissance des divers documents existants relatifs à la prestation à fournir : rapport de l'inventaire, études des pratiques agricoles et d'assistance technique déjà identifiées relatives à la biomasse. Ces documents seront compilés et transmis par le HEIFER au Consultant avant le début de la consultation ;
- Organiser une réunion de prise de contact avec le comité de pilotage pour permettre une compréhension univoque des présents Termes de Référence et des résultats escomptés ;
- Soumettre à la validation du comité une proposition méthodologique qui précise le champ de l'étude, le programme de travail et les outils de collecte et d'analyse ;
- Réaliser des missions de terrain afin de collecter tout ce qui permettra une présentation ultérieure ludique de l'utilisation de la biomasse a date (séquences de photos, différentes étapes de cultures, éléments d'itinéraires techniques, reportages, ...) et de compléter les informations techniques nécessaires ;
- Préparer et organiser des réunions de concertation, de collecte et de partage des informations avec les principaux acteurs concernés ;
- Préparer les produits de la mission (rapports, fiche finale de cout comparatif);
- Faire des restitutions intermédiaires au comité de pilotage pendant la mission ;
- Présenter, discuter et valider (dans le cadre d'un atelier de restitution) le rapport aux principaux acteurs du secteur ;
- Préparer la version finale du document qui tiendra compte des commentaires reçus du HEIFER et des autres parties prenantes ;

## **IV. RÉSULTATS ESPÉRÉS**

- La vulgarisation de la biomasse à base de racines de vétiver et son implication dans la réduction des couts de fonctionnement des usines de transformation
- Les principaux livrables attendus aux termes de l'étude sont :
- Recueillir, rassembler et évaluer toutes les informations pertinentes disponibles sur la biomasse de vétiver
- Présenter en format Word ou PDF, les données recueillies dans les différentes phases de l'étude

- Faciliter un atelier de présentation et validation des données et rapports d'étude sur l'utilisation de la biomasse de vétiver
- Tableur Excel ou SPSS présentant les données recueillies sur l'utilisation de la biomasse de vétiver durant l'étude
- Rapport finale de l'étude et stratégie d'introduction de l'utilisation de la biomasse de vétiver comme énergie de remplacement du carburant dans la production de l'huile de vétiver.

## **V. PRODUITS ATTENDUS**

- Pendant le déroulement et au terme de la mission, le consultant soumettra au Directeur de Programme les livrables suivants :
- Une méthodologie et un plan de travail détaillé au démarrage de la mission ;
- Un rapport intermédiaire incluant une proposition de fiche finale pour l'analyse de cout d'opportunité entre le mazout (bunker C) et l'utilisation des racines de vétiver et une liste;
- Un rapport final intégrant les commentaires du comité de pilotage.

## **VI. ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE**

Le choix de la méthodologie est laissé à l'initiative du consultant et fera partie intégrante de sa proposition technique. Elle fera l'objet d'une discussion ouverte puis d'une validation Heifer international Haïti.

Il privilégiera les techniques et instruments tels les entretiens individuels semi structurés et en groupe, des discussions thématiques avec les acteurs concernés. Le Consultant devra donc (i) effectuer un important travail de recherche, notamment afin de compléter et d'analyser la bibliographie existante ; (ii) rencontrer et récolter des informations auprès des experts, des vulgarisateurs et auprès des facultés ; (iii) identifier et prioriser, en concertation avec les acteurs (propriétaires d'usines de transformation de racines de vétiver en huiles essentielles), etc.

## **VII. COORDINATION ET SUPPORT**

Le Consultant ou la firme de consultation exécutera la mission sous la supervision du Directeur de Programme à qui il soumettra la version préliminaire pour une révision et la version finale du rapport

## **VIII. PROFIL RECHERCHÉ**

- Une consultant ou firme de consultation répondant au profil suivant : Ayant une expérience en mandat similaire comprenant le recueil, l'analyse des données primaires et secondaires, l'élaboration de fiches de synthèse. Le Consultant devra indiquer dans la manifestation d'intérêt soumise les références relatives aux contrats similaires déjà exécutés (nom mission, lieu, année, nom et adresse du client, date de démarrage, date de fin, description des services effectivement rendus par le personnel dans le cadre de la mission), l'expérience dans des domaines similaires. Il doit avoir les compétences suivantes aussi :
  - Maîtrise en écologie, préférence en biologie végétale en sciences de l'environnement.
  - Expérience dans la réalisation d'études en production en végétale et bioénergie
  - Connaissance avancée du développement commercial, des stratégies de marketing et de l'innovation

- Expérience dans l'identification d'opportunités commerciales rentables pour les coopératives, de préférence dans la chaîne de valeur du vétiver
- Expérience dans l'application de méthodologies de production de biogaz

## **IX. PROCEDURE DE SÉLECTION**

Le recrutement se fera selon la sélection fondée sur la Qualité. Les critères définissant la qualité sont:

La méthodologie proposée ;

- Approche technique et méthodologique (cohérence et raison de l'approche),
- Compréhension du mandat,
- Adéquation de l'organisation de la mission et du calendrier d'intervention des ressources, faisabilité et cohérence du plan de travail,

Les compétences du consultants relatives à la tâche ;

- Formation académique,
- Expérience générale,
- Expériences spécifiques.

## **X. DURÉE DE LA PRESTATION**

La mission se déroulera sur une période maximale d'un (1) mois, à partir de la date de démarrage du contrat jusqu'à la remise de la version finale du rapport

## **XI. LIVRABLES, ÉCHÉANCIER ET MODALITES DE PAIEMENT**

Les paiements se feront selon les modalités suivantes :

<b>N°</b>	<b>Livrables</b>	<b>Echéancier</b>	<b>Modalités de paiement</b>
1	Méthodologie et plan de travail	2 jours calendaires à compter de la date de la signature du contrat	40% du montant du contrat, après approbation du livrable par le Client
2	Enquêtes menées auprès de distillateurs utilisant la biomasse	3 jours calendaires pour réaliser l'enquête	
3	Note de synthèse par expérience	5 jours calendaires pour soumettre la note de synthèse par expérience	
4	Note de synthèse globale	7 jours calendaires pour soumettre la note de synthèse globale	
5	Version préliminaire rapport de mission	15 jours calendaires à compter de la date de démarrage du contrat	30 % du montant du contrat, après soumission du livrable par le Client

6	Rapport final de mission intégrant les remarques du Responsable de Programme	25 jours calendaires à compter de la date de démarrage du contrat	30 % du montant du contrat, après restitution et approbation du livrable par le Client
---	--	---	--

**N.B :** Le rapport final de la mission et tous les autres documents seront rédigés en langue française et transmis en version électronique (via email) par le consultant, à l'attention du Directeur de Programme, pour approbation, en Format Word, police « Times New Roman taille 12 », justifié.

## **XII. REMISE DES PLIS, SOUMISSION TARDIVE ET VERIFICATION**

Les propositions techniques et financières doivent être acheminées par courrier électronique à [logistique-ht@heifer.org](mailto:logistique-ht@heifer.org) au plus tard le **19 janvier 2022 à 2h00 p.m.**

Toute proposition reçue après la date et heure limites de soumission ne sera pas prise en considération. Les fournisseurs sont responsables de s'assurer que leurs propositions soient soumises conformément aux instructions énoncées dans ces termes de référence.

Les fournisseurs doivent se référer à ces termes de référence afin de suivre les instructions nécessaires dans le cadre de cet appel d'offres.

Heifer Haiti se réserve le droit de mettre fin à cet appel d'offres ou de modifier les exigences sur notification aux fournisseurs

## **XIII. LIMITATIONS**

Cet appel de proposition ne représente pas un engagement d'attribution de contrat, de paiement des frais engagés dans la préparation de la proposition, ou d'obtenir et contracter des services ou/et produits de la part de Heifer International Haiti.

Heifer Haiti se réserve le droit de financer l'une ou l'autre des demandes présentées et se réserve le droit d'accepter ou de rejeter dans son intégralité et en son pouvoir discrétionnaire absolu toute proposition reçue à la suite de cet appel d'offres. Heifer Haiti ne sera en aucun cas tenu de verser des dommages-intérêts de quelque nature que ce soit, y compris, sans que cela soit limitatif, une indemnisation pour manque à gagner, liés d'une quelconque manière à l'annulation de l'appel d'offres, même s'il a été informé de la possibilité d'un préjudice. La publication d'un avis de marché n'engage pas Heifer